

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série I du Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Canoe (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP au 1-877-434-2796 ou à l'adresse info@canoefinancial.com, ou visitez le www.canoefinancial.com.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu			
Code du fonds :	(GOC3504)	Gestionnaire du fonds :	Canoe Financial LP
Date de création de la série :	19 janvier 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Canoe Financial LP
Valeur totale du Fonds au 30 juin 2018 :	28 740 202 \$	Distributions :	Mensuelles, le ou vers le dernier jour ouvrable du mois
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,00 %	Placement minimal :	Négocié entre Canoe Financial et le client, 50 \$ additionnel

### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Canoe a pour objectif de générer un flux continu de revenu en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens. La préservation du capital est un facteur important dans la sélection des placements du portefeuille. Le Fonds investit au plus 30 % de son actif dans des émetteurs qui résident à l'extérieur du Canada.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (30 juin 2018)

1. Royal Bank of Canada, 2.00%, 2022/03/21	9,1 %
2. Bell Canada, Series 'M-26', Callable, 3.35%, 2023/03/22	7,2 %
3. TransCanada Trust, Series '2017-A', Variable Rate, Callable, 4.65%, 2077/05/18	6,9 %
4. Fortified Trust, Class 'C', Series '2016-1', 2.67%, 2021/07/23	6,8 %
5. Manulife Financial Capital Trust II, Series '1', Variable Rate, Callable, 7.41%, 2019/12/31	5,9 %
6. Bank of Nova Scotia, Floating Rate, 2.96%, 2022/03/07	5,7 %
7. Enbridge Gas Distribution Inc., Callable, 6.10%, 2028/05/19	5,5 %
8. Bruce Power L.P., Restricted, 2.84%, 2021/06/23	5,2 %
9. Government of Canada, 1.75%, 2023/03/01	4,8 %
10. Chip Mortgage Trust, Callable, 2.33%, 2020/04/29	4,1 %

**Pourcentage total des 10 principaux placements** 61,2 %

**Nombre total de placements :** 31

#### Répartition des placements (30 juin 2018)

Titres à revenu fixe de qualité	96,1 %
Titres à revenu fixe non notés	2,4 %
Trésorerie	1,3 %
<b>Total des actifs de portefeuille</b>	<b>99,8 %</b>
Autres actifs et passifs net	0,2 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>100,0 %</b>

#### Répartition par secteur (30 juin 2018)

Obligations de sociétés	74,7 %
Titres adossés à des créances hyp.	8,7 %
Obligations fédérales	7,9 %
Titres adossés à des actifs	7,2 %
Trésorerie	1,3 %
<b>Total des actifs de portefeuille</b>	<b>99,8 %</b>
Autres actifs et passifs net	0,2 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>100,0 %</b>

### Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

Canoe Financial LP estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Le niveau de risque est établi en fonction de la fluctuation des rendements du Fonds d'une année à l'autre. Il ne prévoit pas la volatilité future du Fonds. Il peut être modifié au fil du temps. Un fonds associé à un faible niveau de risque peut tout de même perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
--------	-------------------	-------	------------------	-------

Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques pouvant avoir une incidence sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

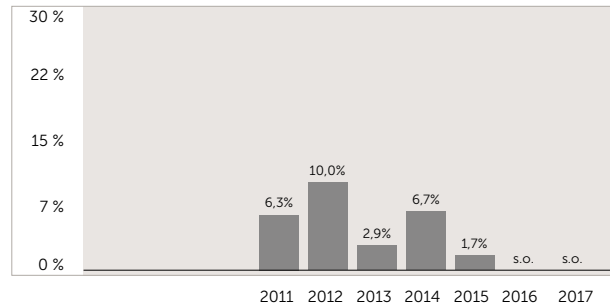
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts de série I du Fonds au cours des 7 dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

#### Rendements annuels

Ce graphique illustre le rendement des parts de la série I du fonds au cours de chacune des 7 dernières années civiles. Le Fonds n'a perdu de sa valeur pendant aucune de 7 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur. Ces parts n'ont pas été mises en circulation depuis février 2016.



### Meilleur et pire rendements sur 3 mois

Ce tableau indique, le meilleur et le pire rendements des parts de la série I du Fonds pour une période de 3 mois au cours des 7 dernières années civiles. Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans le futur. Songez à la perte que vous êtes disposé à assumer à court terme. Ces parts n'ont pas été mises en circulation depuis février 2016.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant le	Si vous investissez 1 000 \$ au début de la période
<b>Meilleur rendement</b>	4,4 %	29 février 2012	vos placement augmenterait à 1 044 \$
<b>Pire rendement</b>	-2,3 %	31 juillet 2013	vos placement chuterait à 977 \$

### Rendement moyen

Depuis la création de la série, à la date de publication de ce document sur l'aperçu du fonds, aucune part de série I n'a été émise. Par conséquent, aucun renseignement sur le rendement annuel moyen n'est disponible pour les parts de série I du fonds.

## À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- investissent de moyen à long terme
- recherchent un potentiel de revenu et de gains en capital offert par des titres canadiens à revenu fixe
- ont un niveau de tolérance au risque faible.

**Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme ou à moins d'être prêt à accepter la perte éventuelle d'une partie de votre placement.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série I du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais de souscription ne sont exigés pour l'achat de parts de série I du Fonds. Toutefois, les frais de rachat applicables aux parts de série I seront établis dans la convention relative à la série I visant ces parts.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais de gestion et les frais d'administration annuels de la série sont négociés et versés directement par l'investisseur. Les frais de gestion ne dépasseront pas un taux annuel de 1,25 % et les frais d'administration ne dépasseront pas un taux annuel de 0,35 %. Au 31 décembre 2017, les frais des parts de série I du Fonds représentaient 0,03 % de sa valeur. Cela correspond à 0,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en pourcentage de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration et des frais d'exploitation du fonds.	0,00 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,03 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>0,03 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

Nous ne versons pas de commission de suivi à votre représentant relativement aux parts de série I de ce Fonds.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des titres si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
<b>Frais de gestion</b>	Les frais de gestion annuels de la série sont négociés et payés par l'investisseur. Ils n'excèdent pas 1,25 %.
<b>Frais d'administration</b>	Les frais d'administration annuels de la série sont négociés et payés par l'investisseur. Ils n'excèdent pas 0,35 %.

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**Renseignements**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Canoe Financial LP ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

**Calgary Head-office**

421 – 7th Ave S.W.  
Suite 2750  
Calgary, AB T2P 4K9

**Téléphone** : 1 877 434 2796

**Courriel** : [info@canoefinancial.com](mailto:info@canoefinancial.com)

**Site Web** : [www.canoefinancial.com](http://www.canoefinancial.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).